



Le projet européen de reporting bancaire Integrated Reporting Framework (IReF)

L'Eurosystème (BCE et banques centrales de la zone euro) a cherché ces dernières années à progresser dans la mise au point d'un cadre harmonisé de reporting pour les actifs bancaires, qui combinerait efficacité du dispositif de fourniture de données par les établissements et qualité de l'information mise à la disposition des autorités et des analystes. L'objectif recherché est de standardiser et d'harmoniser le plus possible au sein de l'eurozone les exigences de collecte d'information statistique bancaire par domaine et par pays, dans une optique d'automatisation et d'amélioration de la qualité des données.

L'approche vers un système unifié de reporting repose sur en réalité sur deux dispositifs complémentaires : le cadre de reporting intégré (*Integrated Reporting Framework ou IReF*) qui vise à harmoniser les exigences de reporting statistique applicables aux banques, et le Dictionnaire de reporting bancaire intégré (*Banks Integrated Reporting Dictionnaire ou BIRD*) qui fournit un cadre pour l'organisation de l'information bancaire.

Le projet IReF constitue ainsi une brique essentielle de la stratégie européenne de reporting bancaire intégré, et un projet extrêmement structurant pour l'industrie bancaire. Après une analyse coût-bénéfice publiée en 2021, un projet de cadre devrait être établi par la BCE en 2022 - en lien avec l'EBA, la Commission et le SRB - pour une adoption en 2024 et une mise en application à l'horizon 2027.

Afin d'échanger sur la logique de la mise en place de ce nouveau cadre, sur son contenu et son calendrier, et sur les démarches que vont devoir engager les établissements bancaires concernés, sont réunis pour cet atelier des représentants :

- de la Banque de France, au travers de sa Direction des statistiques monétaires et financières, pivot en France de la démarche de mise au point et de diffusion du nouveau cadre
- d'un groupe bancaire - Société Générale - ayant initié une démarche interne structurée d'adaptation au nouveau cadre
- d'un groupe de conseil et de fourniture de logiciels adaptés au reporting bancaire - Sopra Steria - qui a développé une offre d'accompagnement des établissements dans la mise en place du projet IReF

Public visé :

- Etablissements bancaires : fonctions Finance, Risques, IT/SI, Juridique, Conformité, Affaires réglementaires/publiques Juridique
- Avocats et sociétés de conseil
- Régulateurs et autorités publiques
- Monde académique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître l'avancement et les jalons de calendrier du projet IReF

- Connaître l'avancement et les jalons de réalisation du projet IReF
- Mesurer l'impact opérationnel pour les établissements bancaires
- Bénéficier d'un partage d'analyse et d'expérience de professionnels du secteur bancaire

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaissance de l'avancement du projet IReF

PRÉREQUIS

- Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation (slides, documents de référence)
- Questions et échanges avec les intervenants



PROGRAMME

8h30 **Introduction**

Intervenants: Michel COJEAN (AEFR)

8h35 **Les objectifs et la logique de construction du projet IReF ; l'état d'avancement et les discussions en cours ; les points restant à préciser et les prochaines étapes**

Intervenants: François MOURIAUX (Banque de France)

9h10 **La démarche d'appropriation par un groupe bancaire : analyse d'impact et organisation interne pour le pilotage du projet**

Intervenants: Jean-Marc HILAIRE (Société Générale)

9h40 **Conduite du chantier d'adaptation au nouveau cadre : étude d'impact et organisation pour le déploiement du projet**

Intervenants: Julien DUMONT (Sopra Banking Software)

10h10 **Conclusion / Q&A / Echanges avec les intervenants**
